

(7 octobre 2010)

« Le paradoxe Parfums Christian Dior »

Newsletter CFE-CGC Le + syndical : Merci de nous accorder cette interview. Pour commencer, nous souhaiterions connaître les raisons pour lesquelles vous vous êtes impliquée dans « l'aventure CFE-CGC » ?

Françoise Balland : La section syndicale CFE-CGC a été créée par la direction en 1982, dans le cadre des Lois Auroux ! J'y suis restée depuis car la CFE-CGC est l'organisation syndicale qui me correspond le mieux et j'y ai pris au fil des années des responsabilités et mandats. En effet, je suis déléguée syndicale centrale CFE-CGC Parfums Christian Dior, déléguée du personnel, du comité d'entreprise, du comité de groupe..., et je suis également administratrice de caisse de retraite AGIRC.

Pour information, Parfums Christian Dior, ce sont 1 900 salariés en France.

Q : Vous êtes déléguée syndicale centrale CFE-CGC, quel est votre rôle ? Vos missions ?

R : Je me suis fixé deux objectifs : la transmission de mon expérience aux nouveaux élus (tutorat) et le combat contre le mal être, voire la souffrance, qui règne chez Parfums Christian Dior. J'essaie d'aider au mieux mes collègues de travail, qui se trouvent en pleine souffrance psychique.

Q : Dans vos missions, vous avez tout ce qui concerne les négociations. Comment se passe, par exemple, le dialogue social chez Parfums Christian Dior ?

R : Il est difficile de définir quelque chose de quasi inexistant ! Lors des réunions, nos interlocuteurs sont assez « désinvoltés » ; peu d'avancées à la suite de ces réunions ! En dehors de l'intéressement et des seniors, les « NAO » (négociations annuelles obligatoires) sont un simulacre. Quant à la GPEC et au stress, ils sont en déshérence...

Q : En début d'interview, vous avez évoqué l'existence de stress dans votre entreprise. Dites-nous en plus sur ce phénomène ?

R : Parfums Christian Dior est une entreprise riche, avec une superbe image de marque, de beaux produits, mais le paradoxe est que l'entreprise en est à son quatrième audit pour souffrance au travail ! D'un côté, il y a la belle vitrine, l'image positive de Dior Parfums auprès du grand public, de l'autre le stress vécu par ses salariés.

Les conséquences de ce stress sont variées : arrêts de travail, symptômes dépressifs, démissions, demandes de mobilité, démotivation...

Q : A votre avis, quelles en sont les raisons ?

R : **Le seul objectif du comité exécutif de Parfums Christian Dior, c'est la satisfaction financière de son principal actionnaire : Bernard Arnault.** Pour les actionnaires, peu importe l'humain et les moyens mis en place pour arriver à cette rentabilité financière.

Je tiens à souligner que dans le deuxième audit, réalisé par un cabinet extérieur missionné par le CHSCT, on pouvait y lire que les pratiques managériales chez Parfums Christian Dior étaient « maladroites, voire brutales » et que le diagnostic était « sévère, voire inquiétant » ! Mais, aucune réaction de la part de la direction... en vertu de la religion du sacro-saint « pas de vague ».

En conclusion : une belle entreprise, avec de bons résultats, des avantages pour les salariés, et une interrogation : pourquoi ne pas y être heureux ? La réponse à cette question est entre les mains de la Direction...

Propos recueillis par la rédaction de la newsletter CFE-CGC Le + syndical